



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative***Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

24/03/2022

Dossier complet le :

24/03/2022

N° d'enregistrement :

2022-6031

1. Intitulé du projet

Quartier d'habitation de la Crèche Auneau

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de SAINT FULGENT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Luc GAUTRON, maire

RCS / SIRET

2 1 8 5 0 2 1 5 1 0 0 0 1 0

Forme juridique

Collectivité territoriale commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 39 - opération d'aménagement	Périmètre de 7,1 ha Surface cessible totale de 49 815 m ² Surface de plancher estimée : 14 910 m ² (161 logements créés)

4. Caractéristiques générales du projet**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire****4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet correspond à la création d'un nouveau quartier en lieu et place d'une zone anciennement cultivée. Le futur quartier accueillera 161 logements avec des lots libres (81 - parcelle moyenne de 412 m²), des maisons groupées (32 - parcelle moyenne de 280 m²) et des logements intermédiaires (48). La densité représente 22,7 logements/ha. Le futur quartier sera desservi par plusieurs voiries connectées aux voiries existantes présentes à proximité (rue de Lattre de Tassigny, av. de Bretagne et rue du Gal Royrand). Des ouvrages de rétention aériens des eaux pluviales sont prévus ainsi que des espaces paysagers et des stationnements visiteurs.

Le projet nécessite la démolition d'un hangar présent dans une parcelle aujourd'hui privative.

4.2 Objectifs du projet

Le projet prévoit la création de nouveaux logements permettant de renforcer et de conforter le centre urbain que représente la commune à l'échelle du grand territoire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Pose de réseaux d'assainissement Eaux usées et Eaux pluviales et création des ouvrages de gestion des eaux pluviales,
- Terrassement des voiries, apports de matériaux pour la structure,
- Pose des réseaux souples,
- Pose des bordures et revêtements provisoires.

Le quartier sera livré en voirie provisoire le temps de la construction des logements. La voirie définitive, les plantations et la pose des candélabres seront les dernières étapes du chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agira d'un nouveau quartier de Saint Fulgent qui sera source de production d'eaux usées, de consommation d'eau potable, de nouveaux flux routiers ; en lien avec l'accueil de nouveaux habitants.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un dossier Loi sur l'eau au titre de la rubrique 2.1.5.0 - Rejet Eaux pluviales - au régime déclaratif (bassin versant drainé d'environ 7,1ha, surface inférieure au seuil de 20 ha).

Il y aura également une demande de permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Périmètre de l'opération :	7,1 ha
Nomdre de logements :	161 logements
Surface plancher (SP) :	14 910 m ²
Nombre de stationnement public (hors stationnement privatif à la parcelle)	77 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Saint- Fulgent (85250)
Av. de Bretagne

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 10 ' 46 " O Lat. 46 ° 51 ' 27 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour information, la ZNIEFF la plus proche se situe à 3km à l'ouest du site (il s'agit de la ZNIEFF de type 2 FR520005739 - Forêt et étang du bas bocage entre Ste Florence et les Herbiers)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un plan de prévention du bruit dans l'environnement (3ème échéance 2018-2023) du fait de la présence de l'autoroute A87. Le centre-ville de St-Fulgent et le périmètre du projet ne se situent pas dans les secteurs soumis au bruit de cette infrastructure.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un monument historique est répertorié sur le territoire communal rue du couvent (immeuble le Donjon). Il n'existe pas de co-visibilité avec le projet, distant de plus de 500m de ce bâtiment
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-Fulgent est concernée par l'atlas des zones inondables (AZI) de la Maine en Vendée et en Loire-Atlantique, rédigé en juin 2006. D'après les documents cartographiques de l'AZI, le projet n'est pas concerné par le risque inondation.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones Natura 2000 les plus proches sont situées à des distances supérieures à 40 km (voir détails en annexe) : Lac de Grand Lieu : ZSC FR5200625 / ZPS FR5210008 ; Marais Poitevin : ZSC FR5200659 / ZPS FR5410100 ; Plaine calcaire sud Vendée : ZPS FR5212011
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création des voiries et des ouvrages de gestion des eaux pluviales nécessitera des terrassements et une évacuation des déblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site était exploité en culture jusqu'à l'été 2021. Une étude faune/flore a été menée sur site afin d'évaluer le potentiel du site (voir annexe). Il en ressort que les enjeux écologiques sont très limités. Des espèces faunistiques protégées ont été notées sur site mais uniquement en phase de chasse / alimentation (Hirondelle rustique, Pipistrelle commune).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches se situent à plus de 40km du site d'étude. Aucune espèce Natura 2000 n'a été observée sur site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles étaient jusqu'à l'été 2021 cultivées. L'ensemble du site est classé en tant que zone à urbaniser 1AU dans les éléments du PLU.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les futurs usages du site (logements) seront source de déplacements.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet pourra être source de bruit en phase chantier mais il s'agira d'un impact temporaire.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet pourra engendrer éventuellement des vibrations en phase chantier mais il s'agira d'un impact temporaire.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les voiries du futur quartier seront éclairées.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera un rejet d'eaux pluviales du fait de l'imperméabilisation nouvelle. Les eaux de ruissellement seront partiellement infiltrées. Un rejet à débit régulé dans le réseau EP existant de l'Av. de Bretagne est prévu.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera des rejets d'eaux usées. Les eaux seront traitées dans la station d'épuration de la commune, suffisamment dimensionnée pour traiter ces nouveaux apports.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera la production de déchets ménagers et recyclables du fait de la construction de logements.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles étaient cultivées jusqu'à l'été 2021.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des aménagements paysagers de qualité sont prévus à l'échelle de l'opération. La palette végétale est sélectionnée pour sa rusticité, son feuillage, sa floraison et sa fructification, mais aussi pour répondre aux différentes spécificités d'implantation (sous forme de massifs implantés en quinconce pour créer des chicane ralentissant la circulation ou sous forme de poche de plantation entre les stationnements pour apporter un ombrage naturel et limiter les îlots de chaleur dans ces surlargeurs). Une collecte partiellement aérienne des eaux pluviales sera mise en oeuvre avec des noues enherbées le long des voiries. Les ouvrages de rétention aériens seront composés sous forme de jardins humides et pourront être utilisés en tant que plaine de jeu hors période pluvieuse.

Une réflexion a également été menée sur l'éclairage (pas d'éclairage le long du bassin central par exemple) afin de préserver la biodiversité nocturne.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Sain-Fulgent**

le, **22/03/2022**

Signature

Signé électroniquement par : Jean-Luc Gautron
Date de signature : 22/03/2022
Qualité : Maire de St Fulgent

